

Prema Canada Inc.
3230 Mainway Unit 3
Burlington, Ontario, L7M 1A5
Canada
800.268.6311

PRODUIT: Lubrifiant pour jantes - 18.9 L

CODE: AD-PR8253

SECTION 01: IDENTIFICATION

Fabricant..... Empack Spraytech Inc.
Numéro del produit..... AD-PR8253
Identité du produit..... Lubrifiant pour jantes - 18.9 L
Numéro de téléphone d'urgence 24 heures CANUTEC : 1-613-996-6666.
Utilisation recommandée..... Dissout la corrosion, le tartre et la rouille et empêche d'endommager les pièces et de pénétrer dans les petits espaces.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Éléments d'étiquetage :
Mention d'avertissement..... DANGER.
Classification des dangers :
Dangers physiques..... Liquides inflammables - catégorie 3.
Dangers pour la santé..... Irritation de la peau - catégorie 2. Lésion/Irritation - catégorie 2 a. Cancérogénicité - catégorie 2. Toxicité pour la reproduction - catégorie 2. Toxicité pour certains organes cibles précis, exposition unique - catégorie 3. Danger par aspiration - catégorie 1.
Dangers pour l'environnement..... Non classifié.
Mention de danger..... H226:Liquide et vapeurs inflammables. H315:Provoque une irritation cutanée . H319:Provoque une sévère irritation des yeux. H351:Susceptible de provoquer le cancer. H361:Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H335:Peut irriter les voies respiratoires. H336:Peut provoquer somnolence ou des vertiges. H304:Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Conseils de prudence:
Prévention..... P210:Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer . P233:Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240:Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241:Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. P242:Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. P243:Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P264+P265 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas se toucher les yeux. P280 : Portez des gants de protection/vêtements de protection/protection oculaire/protection faciale/protection auditive. P203: Se procurer, lire et appliquer toutes les instructions de sécurité avant utilisation. . P261:Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P261:Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Intervention..... P303+P361+P353:EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tout les vêtements contaminés. Rincer les zones touchées a l'eau. P370+P378:En cas d'incendie: utiliser de CO2, poudres chimiques sèches ou en mousse pour l'extinction. P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P332+P317:En cas d'irritation cutanée: Demander une aide médicale. P362+P364:Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P321:Traitement spécifique voir section 4 sur cette fiche. P305+P351+P338:EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 P317: Si l'irritation oculaire persiste: Obtenez de l'aide médicale. P318: EN CAS D'exposition prouvée ou suspectée, demander une aide médicale. . P304+P340:EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P319: Demander une aide médicale en cas de malaise. P301+P316: EN CAS D'INGESTION: Demander immédiatement une aide médicale d'urgence. . P331:NE PAS faire vomir.
Stockage..... P403+P235:Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P233:Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405: Garder sous clef.
Élimination..... P501:Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationale.
Danger (s) non classé (HNOC)..... Aucune n'est connue.

PRODUIT: Lubrifiant pour jantes - 18.9 L

CODE: AD-PR8253

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES | # CAS | % POIDS |
|---|------------|---------|
| Xylène | 1330-20-7 | 30 - 60 |
| Essence minérale | 8052-41-3 | 15-40 |
| Distillats (pétrole) hydrotraitée Light | 64742-47-8 | 10-30 |
| Éthylbenzène | 100-41-4 | 5-10 |

SECTION 04: PREMIERS SOINS

| | |
|--|--|
| Inhalation..... | S'il est inhalé, enlever à l'air frais. Si ce n'est pas respirer, pratiquer la respiration artificielle et obtenir une assistance médicale immédiate. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène et consulter un médecin. Ne donnez pas d'adrénaline, épinéphrine ou des médicaments similaires après une exposition à ce produit. |
| Contact avec la peau..... | Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15-20 minutes. Si une irritation ou rougeur consulter immédiatement un centre antipoison ou un médecin. |
| Contact avec les yeux..... | Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Ingestion..... | Ne pas faire vomir, consulter un médecin. Rincer bouche. Obtenir des conseils médicaux. |
| Symptômes/effets plus importants, aigus et retardés | Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmolement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les vapeurs ont un effet narcotique et peuvent causer des maux de tête, fatigue, vertiges et nausées. Peut causer des rougeurs et des douleurs. |
| Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaire | Fournir des mesures générales de soutien et le traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés. |

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

| | |
|---|--|
| D'extinction approprié..... | Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard. |
| D'extinction inappropriés..... | Ne pas utiliser de jet d'eau comme un extincteur, comme cela se propagera le feu. |
| Dangers particuliers découlant de la substance chimique | Aucun connu. |
| Équipement spécial de protection et précautions pour les pompiers | Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Pour énorme incendie dans le compartiment, utiliser le support à boyau sans pilote ou moniteur buses, si possible. Si ce n'est pas le cas, retirer et laisser le feu brûler. |
| Risques d'incendie général..... | Liquide et vapeur inflammables. |

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

| | |
|--|--|
| Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence | Aucun prend les mesures impliquant des risques personnels ou sans formation adéquate. Évacuer les régions avoisinantes. Empêchent le personnel inutile et non protégé de pénétrer. Évitez de marcher à travers le produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards. Prévoyez une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettre sur les équipements de protection individuelle approprié (voir Section 08). |
| Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage | Contenir le déversement et ensuite collecter avec un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, terre de diatomées, la vermiculite) et le placer dans le récipient pour élimination conformément aux règlements locaux et nationaux (voir section 13). Éliminer toutes les sources d'inflammation (non fumeur, des fusées, des étincelles ou des flammes dans la région immédiate). Gardez les matériaux combustibles (bois, papier, pétrole, etc.) de matière déversée. |
| Précautions environnementales..... | Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement. |

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

| | |
|--|--|
| Précautions pour la manipulation..... | Éviter tout contact avec les yeux, la peau et vêtements. Éviter de respirer les vapeurs de ce produit. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter une exposition prolongée. Utiliser dans des endroits bien aérés. |
| Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités | Magasin fermé à clé. Ne pas manipuler ou entreposer près d'une flamme, de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Magasin loin des matières incompatibles (voir Section 10). |

PRODUIT: Lubrifiant pour jantes - 18.9 L

CODE: AD-PR8253

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| INGRÉDIENTS | TWA | ACGIH TLV | PEL | OSHA PEL | REL | NIOSH |
|---|------------------------|----------------|----------------------------------|----------------|-----|---|
| | | STEL | | STEL | | |
| Xylène | 50 ppm | 150 ppm | 100 ppm (435 mg/m ³) | Pas établi | | Pas établi |
| Essence minérale | Non disponible | Non disponible | Non disponible | Non disponible | | Non disponible |
| Distillats (pétrole) hydrotraitée Light | 1200 mg/m ³ | 197 ppm | Pas établi | Pas établi | | Pas établi |
| Éthylbenzène | 100 ppm | 125 ppm | 100 ppm (435 mg/m ³) | Pas établi | | 100 ppm (435 mg/m ³) / STEL 125 ppm |

Contrôles d'ingénierie appropriés..... L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé.

Mesures de Protection individuelle :

Protection des yeux/visage..... Ne recevez pas dans les yeux. Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection de la peau..... Des gants jetables sont recommandés. Éviter tout contact avec la peau. Porter des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques.

Protection des voies respiratoires..... Respirateur de poussière et de la brume d'utilisation.

Risques thermiques..... Aucune n'est connue.

Considérations d'hygiène générale..... Lors de l'utilisation, pas manger, boire ou fumer. Respectez toujours les mesures d'hygiène personnelle, tels que lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou fumer. Régulièrement laver les vêtements de travail et équipements de protection avant d'utiliser.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Formulaire..... Liquide.

Apparence physique..... Liquide clair.

Odeur..... Hydrocarbures.

Seuil de l'odeur (ppm)..... Non disponible.

Gravité spécifique 0.800-0.860.

Pression de vapeur (lb/po²)..... Non disponible.

Densité de vapeur (Air = 1)..... > 1.

pH..... Ne s'applique pas.

Liquide de Point d'ébullition (° C)..... >100.

Point de fusion/congélation (° C)..... -42 à -69.

Point d'éclair (° C), méthode..... Non disponible.

Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)..... > 1.

Teneur en COV..... NMT 95.

Solubilité dans l'eau..... Insoluble.

Distance d'inflammation par aérosol..... Sans objet.

Retour de flamme..... Ne s'applique pas.

Température d'auto-inflammation (° C)..... 464-500. (Xylène).

Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)... 1.0. (Xylène).

Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)... 7.0. (Xylène).

Remarque..... NMT = pas plus de.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Produit non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique..... Matériau est stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses..... Ne se produit pas.

Conditions à éviter..... Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.

Matières incompatibles..... Agents oxydants forts. Acides forts.

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone.

Products

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

| INGRÉDIENTS | LC50 | LD50 |
|------------------|---|---|
| Xylène | 27.6 mg/m ³ (Rat - 4 heures) | 3,253 mg/kg (Orale - Rat); 12,180 mg/kg (Peau - Lapin) |
| Essence minérale | 3,500 ppm (Rat - 4heures) | >5,000 mg/kg (Orale - Rat) |

PRODUIT: Lubrifiant pour jantes - 18.9 L

CODE: AD-PR8253

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

| INGRÉDIENTS | LC50 | LD50 |
|---|--|--|
| Distillats (pétrole) hydrotraitée Light | >1,400ppm (Rat - 4heures) | >5,000 mg/kg (Orale - Rat); >3.000 mg/kg (Peau - Lapin) |
| Éthylbenzène | 4000 ppm (Rat - 4 heures) | 3,500 mg/kg (Orale - Rat); 17,800 mg/kg (Peau - Lapin) |
| Informations sur les Routes probables d'exposition : | | |
| Voies de pénétration - Inhalation..... | Non. | |
| Voies de pénétration - Skin & yeux..... | Oui. | |
| Voies de pénétration - Ingestion..... | Oui. | |
| Voies de pénétration - Absorption par la .. peau | Oui. | |
| Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques | Effets irritants. Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmolement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Dessèchements de la peau. Symptômes de surexposition peuvent être des maux de tête, étourdissements, fatigue, nausées et vomissements. | |
| Toxicité aiguë | | |
| Corrosion/Irritation cutanée..... | Provoque une irritation cutanée. | |
| Irritation oculaire/dommages oculaires graves | Cause une irritation oculaire grave. | |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée..... | On ne sait pas être un sensibilisant. | |
| Mutagenicité sur les cellules germinales... | Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait. | |
| Cancérogénicité..... | Contient: . L'éthylbenzène (no CAS: 100-41-4): CIRC : groupe 2 b (peut-être cancérigène pour l'homme) ; ACGIH : Groupe A3 (cancérigène confirmé Animal avec pertinence inconnu aux humains). | |
| Toxicité pour la reproduction..... | | |
| STOT - exposition unique..... | Soupçonné d'endommager la fertilité ou l'enfant à naître. Organes cibles toxicité unique exposition catégorie 3. Peut provoquer somnolence et vertiges. Peut irriter les voies respiratoires. | |
| STOT - exposition répétée..... | Non classifié. | |
| Danger par aspiration..... | Aspiration dans les poumons au cours de la déglutition ou vomissements subséquente peut causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. | |
| Effets chroniques..... | Solvants organiques peuvent être absorbés dans l'organisme par inhalation et par ingestion et causent des dommages permanents au système nerveux, y compris le cerveau. Contact fréquent ou prolongé peut dégraisser et sécher la peau, conduisant à l'inconfort et dermatite. | |

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

| | |
|------------------------------------|--|
| Écotoxicité..... | Peut être dangereux pour l'environnement. Il n'existe aucune donnée sur le produit lui-même. Ne doivent pas être rejetés dans l'environnement. Ce produit contient la substance suivante qui peut aussi être dangereuse pour l'environnement :. Xylène (CAS#:1330-20-7): toxicité pour les poissons : 780,0 mg/L, 96 h ; Toxicité pour les autres invertébrés aquatiques : CE50 0,8 mg/L, 48 heures ; Toxicité pour les algues : EC50 10,0 mg/L. L'éthylbenzène (CAS#:100-41-4): toxicité pour les poissons : CL50 4.3 mg/L, 96 h ; Toxicité pour les invertébrés aquatiques : CL50 2,6 mg/L, 96 h ; Toxicité pour les algues : EC5.0mg/L, 96 h. |
| Persistance et dégradabilité | Le produit lui-même n'a pas été testé. |
| Potentiel de bioaccumulation..... | Le produit lui-même n'a pas été testé. |
| Mobilité dans le sol..... | Le produit lui-même n'a pas été testé. |
| Autres effets nocifs..... | Aucune n'est connue. |

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination appropriées..... Éliminer conformément aux règlements les, provinces et fédéraux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|------------------------------------|---|
| TMD (Canada - Road)..... | UN1993, Liquide inflammable n.s.a. (xylène), classe 3, GE III. |
| DOT (U.S. route)..... | UN1993, Liquide inflammable n.s.a. (xylène), classe 3, GE III. |
| IMDG (International - Marine)..... | UN1993, Liquide inflammable n.s.a. (xylène), classe 3, GE III. |
| IATA (International Air)..... | UN1993, Liquide inflammable n.s.a. (xylène), classe 3, GE III. |
| Autres informations..... | OACI/IATA PI Y344/355/366. Le produit peut être expédié en tant que LTD QTY si les dispositions relatives à la quantité limitée TMD, OACI/IATA ou IMDG sont respectées. |

PRODUIT: Lubrifiant pour jantes - 18.9 L

CODE: AD-PR8253

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

| | |
|---|---|
| Règlements de Canada :..... | Reportez-vous à la Section 2 pour une Classification SIMDUT de 2015 pour ce produit. |
| Loi sur la Protection de l'environnement .. canadien (LCPE) | Tous les ingrédients figurent sur la liste intérieure des Substances (LIS). |
| Liste intérieure des Substances (LIS)..... | Oui. |
| Règlements américains..... | Loi sur la Protection environnementale : Les constituants de ce produit figurent sur l'inventaire du TSCA. OSHA (29CFR 1910.1200). Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard. |

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

| | |
|-----------------------------------|--|
| Clause de non-responsabilité..... | Les informations contenues dans ce document sont issues des données considérées comme exactes. Aucune garantie ou garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Le fournisseur de SDS n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels à des fournisseurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Ces fournisseurs ou utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du CFCP et la SDD contient toutes les informations requises par le CFCP. |
| Abréviations..... | ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances contrôlent Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles. |
| Note..... | La teneur en COV indiquée à la section 9 est conforme à l'interprétation selon laquelle il n'y a pas de catégorie CARB ou ECCC pour ce format de produit - par conséquent, il n'y a pas de limite à respecter. |
| Préparé par | Affairs Regulatory |
| Version Révisée | 2023-10-11 |